



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 07 / 02 / 2026 à 18:03

Date de publication : mardi 23 septembre 2025 à 01:21

Type : Constitution SAS

Localisation : 38 - Isère

Support de parution : LyonCapitale.fr



BOYRAZ AUTOMOBILES

Société par actions simplifiée au capital de 5
000 euros

Siège social : 444 rue du Vouet
Lotissement du Pré du Roi, 38510 MORESTEL

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée
électronique en date des 22 et 23
septembre 2025, il a été constitué une
société présentant les caractéristiques
suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : BOYRAZ AUTOMOBILES

Siège : 444 rue du Vouet – Lotissement du
Pré du Roi, 38510 MORESTEL

Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à
compter de son immatriculation au Registre
du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet :

- Le négoce, l'achat revente et l'import-export de tous véhicules automobiles neufs ou d'occasion à destination des particuliers et professionnels, la remise en état desdits véhicules en vue de leur revente,
- Lavage et nettoyage intérieur et extérieur de tous véhicules,
- Le courtage automobile à destination des particuliers et professionnels,

- Toutes prestations de services ou de conseils concernant la réalisation des formalités administratives liées aux activités susvisées.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Cenk BOYRAZ, demeurant 444 rue du Vouet - Lotissement du Pré du Roi, 38510 MORETEL

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de VIENNE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/1984d589-0da8-425b-9cf2-9de6dee5eb72-form-instance>